Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés de la Licence Socio, veuillez visiter :
licencesocio.fr/annales-sujets-et-corriges

LICENCE SOCIOLOGIE

SOCIOLOGIE

ÉVALUATION LOCALE DE LA COMPÉTENCE C7 : ACTION EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
SOCIOLOGIE	3,0 INDICATIF, À CONFIRMER PAR L'ÉTABLISSEMENT

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Documents DT 1 à DT 3 et DR 1 à DR 2 fournis avec le sujet. Aucun document personnel n'est autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : MAISON DES SOLIDARITÉS DE VAL-DES-RIVES, STRUCTURE FICTIVE SITUÉE À VAL-DES-RIVES

Vous êtes chargé ou chargée de mission au sein de la Maison des solidarités de Val-des-Rives. La direction vous confie la préparation d'un projet visant à améliorer l'accès aux permanences d'accompagnement aux droits pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité, de compréhension des démarches ou d'accès au numérique.

Le projet doit être conduit en équipe, avec les partenaires locaux, dans le respect de la confidentialité, du consentement des personnes et de l'accessibilité. Vous disposez des documents techniques DT 1 à DT 3. Vous compléterez les documents réponses DR 1 et DR 2 et rendrez l'ensemble avec votre copie.

Cette évaluation est construite pour apprécier la compétence RNCP39694BC05. La fiche nationale de certification ne fixe pas de sujet écrit, de durée ni de coefficient communs : les paramètres indiqués ici constituent une proposition de modalité locale, à valider par l'établissement.

PARTIE 1 : Analyse de la mission, du cadre d'intervention et des responsabilités (6 points)

Situer son rôle, analyser la demande et identifier les exigences éthiques et réglementaires

À partir du contexte et des documents DT 1 et DT 2, analysez la mission confiée et les conditions dans lesquelles elle doit être conduite. Distinguez les responsabilités du chargé ou de la chargée de mission de celles de la direction et des partenaires.

Acteurs et responsabilités du projet

Acteur	Contribution prévue	Responsabilité ou limite d'intervention
Direction de la Maison des solidarités	Valide les objectifs, le budget et les modalités de diffusion	Arbitre les décisions engageant la structure
Chargé ou chargée de mission	Coordonne le diagnostic, les échanges et le suivi du projet	N'accède qu'aux données nécessaires à sa mission
Association Passerelle	Facilite la participation des personnes accompagnées	Ne transmet aucune donnée nominative sans accord
Service municipal accessibilité	Apporte une expertise sur l'accès aux locaux et aux supports	Formule des préconisations dans son champ de compétence

Données de cadrage fournies par la direction

1.1 (2 points) Formulez en deux ou trois phrases la finalité du projet et proposez deux objectifs opérationnels observables, compatibles avec le cahier des charges du DT 1.

1.2 (2 points) Identifiez votre rôle dans l'organisation et deux initiatives que vous pouvez prendre de manière autonome. Pour chacune, indiquez une décision qui doit rester soumise à validation.

1.3 (2 points) À partir du DT 2, identifiez deux risques éthiques ou liés à la confidentialité et indiquez une mesure concrète de prévention pour chacun.

PARTIE 2 : Diagnostic partagé, choix des actions et suivi des ressources (8 points)

Analyser des données de situation, travailler en réseau et organiser une action responsable

La direction vous demande de proposer une première séquence d'action. Exploitez les données du DT 1 et les éléments de coût et d'accessibilité des DT 2 et DT 3. Justifiez vos choix par des calculs lisibles et des éléments de diagnostic.

Synthèse des réponses recueillies

Difficulté déclarée	Nombre de réponses	Effectif interrogé
Horaires peu compatibles	18	60
Difficulté à comprendre les documents	15	60
Accès physique ou déplacement difficile	12	60
Difficulté d'usage des démarches numériques	21	60

Enquête exploratoire anonymisée, DT 1

Estimation budgétaire des actions

Action	Coût unitaire	Quantité prévue
Atelier collectif de 2 heures	85 €	4
Interprétariat en langue des signes française, séance de 2 heures	120 €	2
Impression de fiches en langage clair	0,18 €	300
Déplacement d'un intervenant partenaire	24 €	6

Montants toutes taxes comprises, DT 3

2.1 (2 points) Calculez la proportion de réponses signalant une difficulté d'usage des démarches numériques. Présentez le calcul sous la forme $p = \frac{n}{N} \times 100$, puis exprimez le résultat en pourcentage. Précisez une limite d'interprétation de cette enquête exploratoire.

2.2 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 en calculant le coût de chaque poste, puis le coût total prévisionnel. Le budget maximal alloué est de 1 000 €. Indiquez si le projet respecte cette limite et calculez le solde restant ou le dépassement.

2.3 (2 points) Proposez deux actions répondant aux difficultés documentées. Pour chaque action, indiquez le public ou besoin visé, le partenaire à mobiliser et un indicateur de suivi mesurable.

2.4 (2 points) À partir du DT 3, identifiez deux adaptations d'accessibilité à prévoir pour la participation aux ateliers. Expliquez comment vous vérifierez, en amont, que ces adaptations répondent aux besoins des personnes concernées.

PARTIE 3 : Préparation de l'action, coopération et amélioration de la pratique (6 points)

Organiser l'intervention, prévenir les risques et analyser les résultats

Vous préparez un atelier pilote réunissant des personnes accompagnées et des professionnels partenaires. La séance dure deux heures et accueille au maximum douze participants. À partir des DT 1 à DT 3, construisez un protocole de préparation et de suivi réaliste.

Séquence prévisionnelle de l'atelier pilote

Séquence	Durée	Objectif
Accueil et présentation des règles de participation	15 min	Présenter le cadre et recueillir les besoins d'adaptation
Repérage collectif des obstacles	35 min	Faire émerger les difficultés rencontrées
Travail en petits groupes	45 min	Construire des propositions d'amélioration
Synthèse, évaluation et clôture	25 min	Valider les suites et recueillir les retours

Durée totale : 120 minutes

3.1 (2 points) Complétez le DR 2 avec les étapes de préparation, de réalisation et de suivi de l'atelier. Faites apparaître au moins une tâche relevant de votre rôle et une tâche nécessitant l'accord de la direction ou d'un partenaire.

3.2 (2 points) Indiquez deux mesures de prévention permettant de protéger la confidentialité et de garantir une participation libre. Précisez comment vous recueillerez l'accord des participants et comment vous traiterez les notes de séance.

3.3 (2 points) Proposez deux indicateurs d'évaluation, dont au moins un portant sur l'accessibilité ou la qualité de la participation. Expliquez comment l'analyse des résultats pourra conduire à une amélioration de votre pratique et du projet.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CAHIER DES CHARGES ET DONNÉES DU DIAGNOSTIC EXPLORATOIRE

Demande de la direction : proposer, dans un délai de huit semaines, une action pilote améliorant l'accès aux permanences d'accompagnement aux droits. Le projet doit associer les personnes concernées et au moins deux partenaires. Le budget maximal est de 1 000 € toutes taxes comprises.

Enquête exploratoire : 60 réponses anonymisées recueillies lors de permanences et par questionnaire papier. Plusieurs difficultés pouvaient être déclarées par une même personne. Les réponses ne constituent pas un échantillon représentatif de l'ensemble des habitants.

Contraintes : ne pas retarder l'accès aux services existants ; proposer une modalité de participation non numérique ; rendre compte à la direction à la fin de la huitième semaine ; ne diffuser aucun verbatim permettant d'identifier une personne.

Jalons et livrables du projet

Échéance	Jalon	Livrable attendu
Semaine 1	Cadrage de la mission	Note d'objectifs et répartition des rôles
Semaines 2 à 3	Échanges avec les personnes et partenaires	Synthèse anonymisée des besoins
Semaines 4 à 6	Préparation et réalisation de l'atelier pilote	Déroulé, supports accessibles et relevé non nominatif
Semaines 7 à 8	Évaluation et restitution	Bilan, indicateurs et propositions d'ajustement

Calendrier proposé par la direction

DT 2 : REPÈRES DE RESPONSABILITÉ, CONFIDENTIALITÉ ET CONDUITE DE PROJET

Ce document fournit des repères de travail pour la situation. Les traitements de données personnelles doivent être limités aux finalités nécessaires, transparents pour les personnes et protégés contre les accès non autorisés. La structure désigne le responsable du traitement et définit les modalités de conservation et d'accès. En cas de doute, le chargé ou la chargée de mission sollicite la direction ou le délégué à la protection des données avant toute collecte nominative.

La participation à l'atelier est volontaire. Les participants sont informés de l'objectif, de l'usage des contributions et des modalités de restitution. Ils peuvent ne pas répondre à une question et se retirer. Les notes de travail sont anonymisées dès que possible ; les informations directement identifiantes ne sont pas reprises dans le bilan partagé.

La coordination professionnelle suppose de clarifier les rôles, de transmettre aux partenaires les informations strictement utiles, de signaler les difficultés et de faire valider les décisions qui engagent la structure, les dépenses ou la diffusion d'informations.

Points de contrôle avant diffusion d'un bilan

Point de contrôle	Exigence de travail
Finalité	Le bilan répond à la mission confiée
Anonymisation	Les personnes ne sont pas identifiables directement ou par recoupement raisonnable
Accès	Les destinataires sont autorisés et identifiés
Validation	La direction valide la diffusion externe
Conservation	La durée de conservation suit les règles définies par la structure

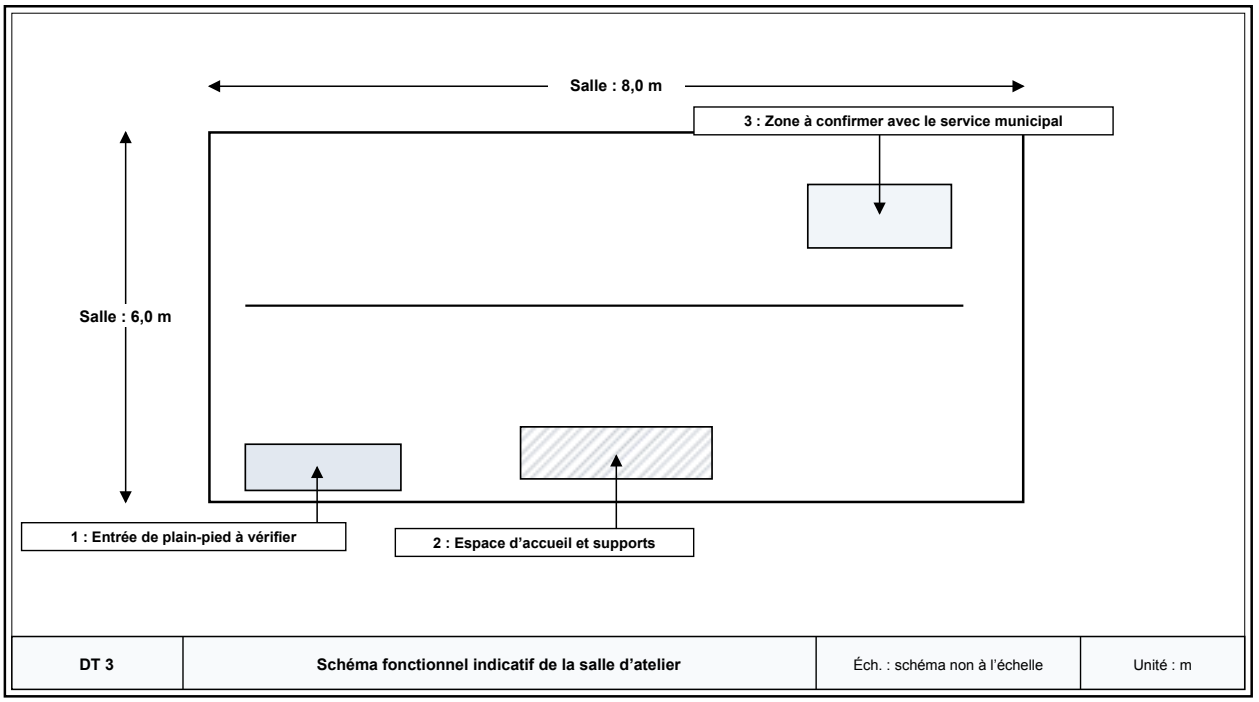
Grille de vérification de la structure

DT 3 : ACCESSIBILITÉ, ORGANISATION MATÉRIELLE ET COÛTS PRÉVISIONNELS

La salle municipale réservée pour l'atelier est annoncée accessible de plain-pied. Avant confirmation, vérifier l'itinéraire depuis l'entrée, la largeur des circulations, l'accès aux sanitaires, l'emplacement des sièges et les possibilités de déplacement à l'intérieur de la salle avec le service municipal compétent. Ne pas présumer des besoins individuels : demander aux participants, lors de l'inscription, s'ils souhaitent une adaptation et par quel moyen ils préfèrent être contactés.

Prévoir des consignes orales et écrites, un document en langage clair, une possibilité de réponse orale ou écrite et un temps de pause si nécessaire. Pour une personne sourde ou malentendante, organiser l'interprétariat convenu avec elle et vérifier les conditions de visibilité. Pour les personnes ne souhaitant ou ne pouvant pas utiliser le numérique, proposer une inscription par téléphone ou sur place.

Les prix et quantités utilisés pour le calcul figurent dans le tableau de la partie 2. Ils sont fournis pour cette étude de cas et ne constituent pas des tarifs réglementaires.



DT 3	Schéma fonctionnel indicatif de la salle d'atelier	Éch. : schéma non à l'échelle	Unité : m

Données de coût prévisionnel

Poste	Prix unitaire	Quantité
Atelier collectif de 2 heures	85 €	4
Interprétariat en langue des signes française, séance de 2 heures	120 €	2
Fiche en langage clair	0,18 €	300
Déplacement d'un intervenant partenaire	24 €	6

Prix TTC communiqués pour la préparation du projet

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases marquées « ... ». Présentez les opérations de calcul sur votre copie. Le coût total est à comparer au budget maximal de 1 000 €.

Feuille de calcul du budget prévisionnel

Poste	Calcul	Coût
Ateliers collectifs		
Interprétariat		
Fiches en langage clair		
Déplacements		
Total prévisionnel		
Solde ou dépassement par rapport à 1 000 €		

Reporter les montants en euros

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 3.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases marquées « ... ». Précisez qui réalise chaque tâche et indiquez les validations ou coopérations nécessaires.

Plan opératoire de l'atelier pilote

Étape	Tâche à réaliser	Responsable ou partenaire	Validation ou point de vigilance
Avant l'atelier			
Avant l'atelier	Vérifier les adaptations demandées et les conditions d'accès à la salle		
Pendant l'atelier			
Après l'atelier	Anonymiser les notes, analyser les retours et préparer la restitution		

Préparation, réalisation et suivi

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.